



Adoption d'un adulte

Par Patricia2118

Bonjour,

Ma question va peut-être vous paraître saugrenu, mais j'aimerais savoir si juridiquement il est possible d'adopter une personne plus âgée que soi-même ?

Merci de votre réponse

Cordialement

Par vivi2501

bonjour,

Vous devez avoir au moins 26 ans et 10 ans de plus que l'adopté.

Par laure75

BONJOUR !

MA QUESTION EST :

EST CE POSSIBLE D'ADOPTER UNE PERSONNE MAJEUR ?

VEUT DIRE L'ADOTANT A 56 AN, ET L'ADOPTÉE EN A 33 ANS DONT LES PARENTS SONT TOUJOURS VIVANT?

CORDIALEMENT